

Point sur les travaux d'aujourd'hui et à venir

L'année 2022 devrait voir les travaux de la RD1029 s'achever en très grande partie et l'inauguration pourra s'envisager au printemps 2023.

La tranche 1, entre la station Total et le giratoire du stade Timmerman, n'attend plus que le mobilier urbain. Les places de stationnement, candélabres et arbres sont mis en place.

Concernant la tranche 2 (Rte de Péronne) la rive sud est achevée. L'entreprise STAG a repris en début d'année en rive nord.



La FDE 80 (Fédération Départementale de l'Énergie de la Somme) achèvera l'enfouissement des réseaux et la dépose des poteaux dans les toutes prochaines semaines.

Les travaux de la tranche 3 (entrée d'Amiens à la station Total) concernent la modernisation et l'enfouissement de tous les réseaux. Le SIEP (Syndicat Intercommunal d'Eau potable) du Santerre a engagé les travaux de réhabilitation de canalisations de distribution et des 73 branchements d'eau potable. La FDE 80 prendra le relais pour procéder aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens.

Tous ces travaux doivent s'achever avant le mois de mai pour permettre au Département d'engager ses chantiers qui nécessiteront, comme pour les 2 premières tranches, de dévier toute la circulation. Des dispositions spécifiques permettront d'accéder aux commerces et pour les riverains d'accéder à leur domicile.



La rue Maurice Seigneurgens

Vous aurez sûrement remarqué la pose de barrières de sécurité le long d'une partie du mur, côté stade Timmerman. Cette mise en sécurité est liée à des problèmes d'affaissement du mur de soutènement. Afin de parer toutes dégradations sur des véhicules en stationnement et mettre en sécurité les piétons, la municipalité a préféré empêcher toute circulation le long du mur. Des travaux de réhabilitation sont en cours d'étude.



Réhabilitation du réservoir d'eau

Des travaux de réhabilitation du château d'eau vont débuter ce mois pour pérenniser la structure de l'ouvrage. Seront mis en place de nouveaux systèmes d'étanchéité et d'isolation des cuves (intérieur et extérieur), une mise aux normes en termes de sécurité sanitaire (revêtement et

matériaux en contact avec l'eau), une sécurisation des accès pour la circulation des intervenants et pour limiter les risques d'intrusion sur le site.

Ces travaux dureront 5 mois. Le montant de la réhabilitation par le SIEP du SANTERRE est de 370 000 € HT.